

Tableau 2 : La physiothérapie et l'ergothérapie : priorités dans la prévention des chutes

## Physiothérapie

Préservation et amélioration de la fonction, de l'activité et de la mobilité dans la vie quotidienne (notamment amélioration de la fonction musculaire et de la proprioception/coordination).

### Priorités dans la prévention des chutes :

- Analyses et entraînement des capacités motrices, de l'équilibre, de la force et de la mobilité.
- Formation à la mobilité
- Utilisation d'aides pour favoriser la mobilité
- Traitement des vertiges
- Entraînement cognitivo-moteur

### Buts du traitement

#### (selon la Prescription de Physiothérapie) :

- Amélioration de la fonction musculaire
- Proprioception/coordination
- Autre: « Amélioration de l'équilibre » ; « amélioration des capacités cognitives et motrices ».

### Diagnostics :

- Nommer tous les diagnostics pertinents dans la prescription afin que la thérapie puisse être spécifiquement ciblée

## Ergothérapie

Maintien et amélioration de la sécurité, de l'indépendance et de la participation aux activités de la vie quotidienne

### Priorités dans la prévention des chutes :

- Evaluations de la performance occupationnelle
- Entraînement des capacités fonctionnelles, des stratégies compensatoires et de la gestion des tâches domestiques
- Evaluation et adaptation du lieu de vie
- Mise en place de moyens auxiliaires et entraînement à leur utilisation

### Objectif du traitement

#### (selon l'Ordonnance pour l'ergothérapie) :

- Améliorer ou maintenir les fonctions physiques en tant que contribution à l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne

### Diagnostics :

- Nommer tous les diagnostics pertinents dans le formulaire de prescription afin que la thérapie puisse être spécifiquement ciblée

### Priorités communes :

- Identifier le risque de chute
- Gérer la peur de tomber
- Programmes d'exercices à domicile
- Fournir des informations et des instructions aux proches aidant